



AVIS À LA POPULATION

ENQUÊTES PUBLIQUES

En application de l'article 109 de la Loi du 04 décembre 1985 sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions et de l'article 72 de son Règlement d'Application, la Municipalité de Noville soumet à l'enquête publique les projets suivants :

Dossier N° : **1302-25** - CAMAC : **239894** - Compétence : **ME** - Propriétaire : **M. Pierre-Alain FAVROD** - Coordonnées géographiques : **2558635/1137105** - Lieu-dit : « **ROUTE DES SAVIEZ 1** » - Parcelle N° **491** - ECA N° : **568** - Note au recensement architectural : -- - Degré de sensibilité au bruit : **III** - Auteur des plans : **AGRION ARCHITECTURE SÀRL, M. Gaëtan MIVELAZ** - Projet :

TRANSFORMATION ET AGRANDISSEMENT D'UNE STABULATION POUR VACHES LAITIÈRES. CONSTRUCTION D'UN HANGAR AVEC PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET D'UNE FOSSE À LISIER (ART. 97 LAGR DU 29.04.98 EST APPLICABLE)

Dossier N° : **1204-21** - CAMAC : **239837** - Compétence : **ME** - Propriétaire : **COMMUNE DE VILLENEUVE** - Pour le compte de : **FONDATION DES GRANGETTES** - Coordonnées géographiques : **2560160/1138220** - Lieu-dit : « **CHEMIN DES PÊCHEURS 11** » - Parcelle N° **1101** - ECA Nos : **458, 459 et 520** - Note au recensement architectural : -- - Degré de sensibilité au bruit : **II** - Auteur des plans : **ROCHAT&PRISSE ARCHITECTES SÀRL, M. Florent PRISSE** - Projet :

CONSTRUCTION D'UN CENTRE NATURE DES GRANGETTES. DÉMOLITION DES CABANONS 458 ET 459. DÉPLACEMENT DU CABANON N° 520

Dossier N° : **1035-25** - CAMAC : **241377** - Compétence : **ME** - Propriétaires : **Mme et M. Montserrat et Nunzio SOFIA** - Coordonnées géographiques : **2558538/1136337** - Lieu-dit : « **Chemin des Praillons 3** » - Parcelle N° **916** - ECA N° : **652** - Note au recensement architectural : -- - Degré de sensibilité au bruit : **II** - Auteur des plans : **GEO SOLUTIONS INGÉNIEURS SA, M. Philippe GROBÉTY** - Projet :

CONSTRUCTION D'UNE PISCINE NON CHAUFFÉE

Les observations ou oppositions relatives aux dossiers précités doivent être adressées à la Municipalité, par lettre recommandée ou consignées dans la feuille d'enquête jointe au dossier, pendant la durée de cette dernière, soit :

du 14.05.2025 au 12.06.2025

○○○○○

DISPENSE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Nous vous informons qu'en application des articles 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et 72d du Règlement d'application de ladite Loi, la Municipalité de Noville a décidé de dispenser de l'enquête publique le projet suivant :

Dossier N° **1304-25** - Propriétaires : **ESTEVEES PEREIRA Renata et Jorge** - Lieu-dit : « **Chemin du Bey 4** » - Parcelle N° **1236** - ECA N° : **678** - Projet : **TRANSFORMATION DES COMBLES EN PIÈCE AMÉNAGEABLE MAIS NON HABITABLE. POSE D'UN VELUX EN TOITURE.**

Toutefois, cette exemption est affichée aux piliers publics et le dossier est à disposition de la population pendant 10 jours, au greffe municipal, pour consultation, soit :

du 14.05.2025 au 23.05.2025

CONSULTATION DES DOSSIERS :

- **AU GREFFE MUNICIPAL :**
LE LUNDI DE 14H00 À 17H00
DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 À 11H45
LE MARDI DE 17H00 À 19H00

DOSSIERS D'ENQUÊTE EN LIGNE :

- **SUR INTERNET PAR LE LIEN :** cartoriviera.ch/enquetes-publiques





AVIS À LA POPULATION

ASSAINISSEMENT DES CHAUFFAGES ET DES CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES

Vous êtes propriétaire et disposez d'un chauffage électrique et/ou chauffe-eau électrique ? Dans le cadre du Décret de l'assainissement des chauffages et chauffe-eau électriques entré en vigueur en janvier 2025, tout propriétaire a le **devoir d'annoncer** ses installations de chauffage et/ou chauffe-eau électriques d'ici à **fin juin 2025**. Le devoir d'annonce est une obligation légale. Grâce aux informations obtenues via un formulaire d'annonce en ligne, le Canton pourra informer individuellement les propriétaires du dispositif et tenir compte de leur situation individuelle.

Nous remercions les propriétaires concernés de se rendre sur le site www.vd.ch/chauffage-electrique ou d'appeler la Direction générale de l'environnement au 021.316.95.50.



POINT DE RENCONTRE D'URGENCE (PRU)



En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, la population d'une zone menacée ou sinistrée doit pouvoir se rendre dans un lieu prédéterminé et proche d'elle, pour y trouver des informations et l'aide dont elle a besoin.

Ce lieu s'appelle un **Point de Rencontre d'Urgence (PRU)**. Chaque commune a dû prévoir ce type de lieu d'accueil. Le PRU de Noville se trouve au **Battoir**.

En cas d'activation par les Autorités, le PRU est exploité par le personnel communal, des bénévoles ou encore des entreprises spécialisées mandatées par les autorités communales.

Plus d'informations sur :

<https://www.vd.ch/securite/protection-de-la-population/pru> ou <https://www.alert.swiss>.



ARNAQUE AUX FAUX POLICIERS

La Police cantonale met en garde contre une arnaque qui cible en particulier les seniors. Les victimes sont contactées téléphoniquement par des personnes parlant français, se faisant passer pour des policiers ou des assureurs qui leur annoncent de prétendus retraits d'argent sur leur compte en banque ou le piratage de leur carte de crédit. Ensuite, une personne, faux policier ou faux assureur, se présente à leur domicile pour saisir les cartes bancaires ou les cartes de crédit munies de leur code ainsi que les objets de valeur afin, soi-disant de les mettre en lieu sûr. Certaines d'entre elles se sont exécutées et ont ainsi perdu d'importantes sommes d'argent.

En cas de doute, appeler le 117 ou votre banque ! La Police ne se rend jamais chez des particuliers pour récupérer des biens, des cartes bancaires ou de l'argent !



PRO SENECTUTE - ENTRAÎNEMENT URBAIN

Programme d'entraînement de la condition physique en plein air pour des seniors en forme et habitués à faire de l'exercice. Parcours itinérant par tous les temps. Encadrement assuré par une monitrice formée en sport des adultes.

Quand : les mercredis de 09h30 à 10h30 hors vacances scolaires.

Participation : CHF 6.- la séance. Abonnement semestriel, Entrée possible à tout moment.

Renseignements : Pro Senectute Vaud, 021.646.17.21 ou sport@vd.prosenectute.ch.

